



EAU DE PARIS

DIRECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE LA PRODUCTION

## ERRATUM

Le dossier d'enquête publique de Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection des sources de la Vigne (Département de l'Eure-et-Loir) version décembre 2022, comporte une erreur de titre sur la couverture de la pièce n°7.

Nous vous remercions d'y lire : « **Pièce n°7 - Évaluation économique des servitudes** »  
au lieu de : « *Pièce n°8 - Délibération des conseils d'administration de la SGAP et d'Eau de Paris* »

Nous vous saurions gré de me prendre en compte cette modification en joignant ce courrier au dossier et de modifier les couvertures des dossiers imprimés.